

*rapport  
de gestion,*

*PV-PROME*A 2017  
*VERSION BRÈVE*

# *avant-propos,*

## *DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION*

Pour PV-PROMEA, comme pour toutes les institutions de prévoyance de Suisse, 2017 a été une excellente année du point de vue des placements de capitaux. Notre caisse de pension a atteint une performance nette de 8,35 % et ceci a entraîné malgré tout, en lien avec la réduction du taux d'intérêt technique, une augmentation du taux de couverture de 109,5 % à 111,7 %.

Nous avons été très occupés l'année passée par les travaux de préparation à la réforme Prévoyance vieillesse 2020 et nous aurions été parfaitement préparés aux répercussions de la réforme. Toutefois, le refus de la réforme par le peuple et les chambres ne résout pas les problèmes inhérents à la prévoyance professionnelle. C'est la raison pour laquelle le Conseil de fondation a assumé sa responsabilité stratégique et informera au début de l'été 2018 au sujet des adaptations nécessaires.

En rapport avec les défis connus tels que la longévité, le contexte des intérêts bas et les défis possibles dans la mise en œuvre de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, le Conseil de fondation a mandaté une étude d'asset-liability (ALM) et l'a analysée en détail début septembre 2017, après quoi des mesures correspondantes ont été adoptées. Différents scénarios possibles et leurs répercussions sur les actifs (asset) et les passifs (liability) ont également été examinés. Il a donc été possible de constater si notre stratégie de placement permet d'atteindre le rendement théorique nécessaire pour que les engagements de notre caisse de pension soient garantis à long terme.

En décembre 2017, le Conseil de fondation a décidé, en raison du très bon résultat financier escompté, de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs pour 2017 à raison d'un taux enveloppant de 2 %. De même, il a conservé le taux d'intérêt des mutations pour 2018 à 2 %. Ainsi, les avoirs de vieillesse 2018 sont rémunérés de manière enveloppante au moins à 2 %.

Du fait du contexte des intérêts qui reste très bas, le Conseil de fondation a décidé de réduire le taux d'intérêt technique, qui est utilisé pour le calcul de la réserve mathématique de tous les rentiers, au 31.12.2017 de 2,75 % à 2,25 %. Par conséquent, le taux d'intérêt technique est inférieur au rendement escompté sur les placements de capitaux de 2,7 %.

Le message du Conseil fédéral sur la révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires dans l'AVS/AI prévoit notamment de limiter le versement du capital-vieillesse à la retraite à la partie surobligatoire de l'avoir de vieillesse. Cette modification de la loi aurait des effets négatifs pour notre caisse de pension. Nous suivons donc avec un vif intérêt la discussion au Conseil national et au Conseil des États.

Je remercie à cette occasion les membres du Conseil de fondation et de la direction, ainsi que les collaborateurs de PV-PROMEA de leur bonne collaboration. Je tiens à remercier également nos membres et assurés de leur confiance.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles entreprises et aux nouveaux assurés qui ont rejoint PV-PROMEA.

Le Conseil de fondation est parfaitement conscient de sa responsabilité. Nous nous réjouissons de relever les défis!

**Hans Kunz**

Président

# chiffres-clés,

EN BREF

	2017	2016
1. Rémunération des avoirs-épargne	2 %	2 %
2. Avoirs de vieillesse en CHF	738,6 mio.	700 mio.
3. Augmentation des retraites	0 %	0 %
4. Degré de couverture	111,7 %	109,5 %
5. Membres	1 003	974
6. Assurés	8 062	7 791
7. Retraités	1 786	1 686
8. Total du bilan en CHF	1 381 mio.	1 230 mio.
9. Cotisations en CHF	58,8 mio.	59,1 mio.
10. Performance nette	8,35 %	3,36 %

# faits relatifs,

## À L'ASSURANCE ET AU PATRIMOINE PLACÉ

### Résultat de l'exercice, capacité de risque structurelle et financière

PV-PROMEA a clôturé son exercice 2017 avec un excédent de recettes d'environ CHF 38,2 millions. Le taux de couverture a augmenté de 109,5 % à 111,7 %. PV-PROMEA peut donc continuer à honorer ses engagements en matière de prévoyance.

Par rapport à d'autres institutions de prévoyance, la capacité de risque structurelle reste bonne. Pour chaque retraité, il y a cinq assurés actifs.

### Baisse du taux d'intérêt technique

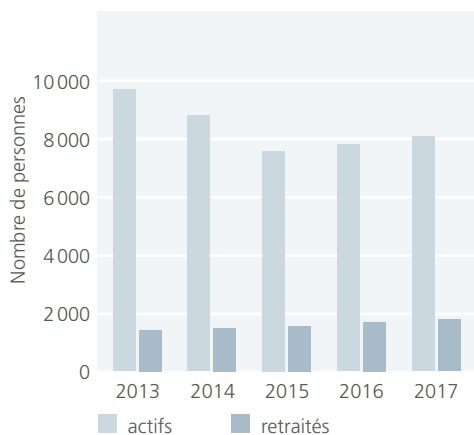
En septembre 2017, le Conseil de fondation a décidé de réduire le taux d'intérêt technique au 31.12.2017 de 2,75 % à 2,25 %. Suite à cette réduction, les capitaux de prévoyance des rentiers ainsi que les provisions techniques augmentent de CHF 34,8 millions. Le montant de CHF 34,8 millions a été entièrement débité au compte d'exploitation. Malgré la baisse du taux d'intérêt technique, le taux de conversion enveloppant de 6,8 % est maintenu par PV-PROMEA en 2018.

### Placements patrimoniaux

L'année passée a connu une évolution très positive sur les marchés des capitaux. Une quote-part d'actions élevée a donc été profitable.

Les deux grandes banques UBS et CS calculent également la performance moyenne à partir des valeurs patrimoniales de caisses de pension conservées chez elles. Selon UBS, les caisses de pension ont réalisé l'année passée une performance de 7,8 %. Selon l'indice du Credit Suisse des caisses de pension suisses, la performance s'élevait à 8,1 %.

Rapport assurés actifs – retraités



Avec une performance de 8,35 %, PV-PROMEА a fort heureusement pu dépasser ces valeurs comparatives.

En ce qui concerne la croissance économique et le renchérissement, 2017 a été une année idéale pour les placements de capitaux risqués. Sur une large assise globale, la croissance a été positive. En même temps, le renchérissement est resté à un niveau bas. Ainsi, les marchés des actions surtout ont connu une évolution supérieure à la moyenne. En revanche, les obligations ont évolué de façon médiocre. Le niveau général des intérêts était très bas et il le reste toujours. De très minimes augmentations du niveau général des intérêts entraînent déjà une évolution de valeur faible ou négative dans les obligations. Les obligations en monnaies étrangères ont présenté une évolution un peu meilleure.

Les immobiliers suisses ont également permis de réaliser une évolution correspondante de la valeur. Pour les monnaies principales, c'est surtout la bonne évolution de l'euro qui a été réjouissante.

Pour résumer, on peut déterminer que l'évolution supérieure à la moyenne de la valeur est surtout attribuable aux marchés des actions extrêmement solides. Les obligations ont souffert du bas niveau des intérêts, en légère hausse, et n'ont fourni pratiquement aucune contribution, ou une très faible, à la performance globale.

Le 20 avril 2017, le Conseil fédéral a décidé d'adapter la stratégie de placement avec effet immédiat. En rapport avec les intérêts potentiellement en hausse, la quote-part des obligations en CHF a été réduite de 3 % et attribuée à la catégorie de placement nouvellement créée «Infrastructures».

### **Portefeuille immobilier**

L'évolution du portefeuille immobilier de PV-PROMEА a été réjouissante en 2017 également. Tant les frais d'exploitation que les frais de maintenance et les pertes de loyer ont été inférieurs au budget. Au cours de l'exercice sous revue 2017, le portefeuille immobilier a été élargi de deux immeubles. Au 1<sup>er</sup> mai 2017, l'immeuble sis Däderizstrasse 10 à Granges et, au 1<sup>er</sup> novembre 2017, celui au Buchholzstrasse 95e à Thounе ont été acquis.

A l'instar de l'année dernière, le Swiss Valuation Group a évalué le portefeuille immobilier de PV-PROMEА. Le portefeuille présente au 31.12.2017 une valeur marchande de CHF 162 880 000.

### **Urs Schneider**

Directeur  
PROMEА assurances sociales

### **Patric Spahr**

Responsable de division  
Prévoyance professionnelle,  
membre de la Direction

## bilan,

AU 31.12.

	2017   en CHF	2016   en CHF
<b>Actif</b>		
Placements	1 381 315 948.81	1 230 128 677.73
Compte de régularisation actif	11 163.50	10 249.85
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 381 327 112.31</b>	<b>1 230 138 927.58</b>
<b>Passif</b>		
Dettes	21 597 120.31	24 202 853.00
Compte de régularisation passif	223 211.22	517 363.02
Réserves de contributions des employeurs	14 649 499.93	14 247 324.18
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 203 562 242.23	1 088 083 513.00
Réserve de fluctuation de valeur	141 295 038.62	103 087 874.38
Capital de la fondation, découvert	0.00	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>1 381 327 112.31</b>	<b>1 230 138 927.58</b>

## comptes annuels,

COMPTE D'EXPLOITATION  
01.01. – 31.12.

	2017   en CHF	2016   en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	59 211 411.00	59 878 595.23
Prestations d'entrée	80 841 840.49	63 113 539.55
<b>Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée</b>	<b>140 053 251.49</b>	<b>122 992 134.78</b>
Prestations réglementaires	-39 747 407.85	-36 693 882.85
Prestations de sortie	-48 464 157.20	-67 554 953.55
<b>Sorties relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-88 211 565.05</b>	<b>-104 248 836.40</b>
Constitution, dissolution et rémunération de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions des employeurs	-115 880 904.98	-47 263 911.39
Charges d'assurance	-423 719.95	-328 620.35
<b>Résultat net de l'activité d'assurances</b>	<b>-64 462 938.49</b>	<b>-28 849 233.36</b>
Résultat net des placements	105 546 272.08	41 300 899.04
Autres produits	41 698.47	40 833.85
Frais d'administration	-2 917 867.82	-2 998 596.24
<b>Excédent de charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>38 207 164.24</b>	<b>9 493 903.29</b>
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-38 207 164.24	-9 493 903.29
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**PV-PROME**A

Ifangstrasse 8 | Case postale | 8952 Schlieren | Tél. 044 738 53 53 | Fax 044 738 54 64  
info@promea.ch | www.promea-pk.ch